



SAMSUNG
PARTENAIRE MONDIAL



Galaxy Z Fold5 | Z Flip5



Du 11 août au
30 septembre 2023



Une paire de Galaxy
Buds2 Pro offerte*

+



100€
de bonus*
pour la reprise
de votre ancien appareil

*Voir modalités de l'offre sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/. Visuels non contractuels. **DAS Galaxy Z Flip5 tête : 0,601 W/kg, tronc : 1,451 W/kg, membres : 2,34 W/kg. DAS Galaxy Buds2 Pro tête : 0,231 W/kg**. Samsung Electronics France - SoPop - CS20003 - 6 rue Fructidor - 93484 Saint-Ouen Cedex. RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000 €.

CONDITIONS DE L'OFFRE

Entre le **11 août** et le **30 septembre 2023 inclus**, pour l'achat ou la location d'un **Galaxy Z Fold5** ou **Z Flip5** (tous modèles, tous coloris) éligible, Samsung vous offre :

- Une paire de Galaxy Buds2 Pro anthracite
- Un bonus de 100€ en plus du montant de reprise de votre ancien appareil (smartphone, tablette ou montre connectée). Pour connaître la valeur de reprise de votre ancien appareil (déterminée par notre partenaire Recommerce), rendez-vous sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/.

Une seule reprise par Galaxy Z Fold5 ou Z Flip5 acheté ou loué.

- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés, achetés ou loués auprès d'un point de vente ou d'un site internet situé en France métropolitaine, hors Marketplace⁽¹⁾, hors Samsung Shop FR (www.samsung.com/fr).
- Offre valable pour les consommateurs et professionnels domiciliés en France métropolitaine.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE OU VOS PRODUITS

Achetez ou louez, entre le **11 août** et le **30 septembre 2023 inclus**, un **Galaxy Z Fold5** ou **Z Flip5** éligible à l'offre.

• Conditions de participation des consommateurs :

1 participation et 1 produit acheté ou loué par compte Samsung, par RIB et par personne physique (même nom, même prénom, même adresse postale).

• Conditions de participation des professionnels éligibles à l'offre⁽²⁾ :

1 participation et jusqu'à 10 produits achetés ou loués (sous réserve d'un achat/location simultanée) des produits et de leur apparition sur la même preuve d'achat/de location) par compte Samsung, par RIB et par professionnel (même raison sociale, même immatriculation).

Le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

• Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback/ et sélectionnez l'offre « **LANCEMENT GALAXY Z FOLD5 | Z FLIP5** ».

• Pour bénéficier du bonus sur la valeur de **reprise de votre ancien appareil**, cliquez sur l'offre correspondante et répondez aux questions de Recommerce pour estimer l'état et la valeur de reprise de l'ancien appareil ainsi que les informations personnelles requises et acceptez les conditions de reprise (https://assets.recommerce.com/clc/samsung-fr/fr/conditions_generales.pdf).

• Pour obtenir la paire de Galaxy Buds2 Pro offerte, inscrivez-vous à l'offre, complétez les formulaires de participation en ligne et chargez les éléments suivants :

- **Une photo de la preuve d'achat ou de location** (facture, ticket de caisse, contrat ou 1^{ère} facture de location) datée au plus tard du 30 septembre 2023 où apparaissent et sont entourés la/les référence(s) du/des produit(s), la date d'achat effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison).

Dans le cas d'un achat en ligne, chargez également une copie de l'email de confirmation de commande ou une capture d'écran du récapitulatif de commande, sur lequel apparaissent la date d'achat, la/les référence(s) du/des produit(s) commandé(s), le nom du vendeur, le site internet sur lequel a/ont été commandé(s) le(s) produit(s).

- **La photo de l'étiquette préalablement découpée du carton d'emballage de votre/vos produit(s)** comportant le code-barres à 13 chiffres et le numéro IMEI à 15 chiffres. Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.

- Si vous êtes un professionnel, en complément des éléments ci-dessus, chargez également **la photocopie d'un justificatif d'immatriculation professionnelle** (inscription au RCS, extrait Kbis datant de moins de trois mois).

• Validez vos participations en ligne **au plus tard le 14 octobre 2023**, vous recevrez alors deux emails de confirmation de vos participations avec les prochaines étapes à suivre et précisant notamment l'envoi et l'estimation finale de votre ancien appareil.

3 RECEVEZ VOTRE PAIRE DE GALAXY BUDS2 PRO ET VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre paire de Galaxy Buds2 Pro et votre bonus reprise et la valeur résiduelle de votre ancien appareil par deux virements bancaires dans un délai de 4 semaines à compter de la date de participation, votre établissement bancaire pouvant mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback/ ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

⁽¹⁾ Une marketplace désigne une plateforme en ligne mettant en relation un vendeur tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit.

⁽²⁾ Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ».

Une seule participation par personne physique et morale justifiant d'une activité professionnelle (même justificatif) et n'ayant pas vocation à vendre les produits achetés. Le siège social doit se situer en France métropolitaine (Corse comprise), ou en DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) et l'effectif doit être de moins de 100 salariés. Voir les conditions détaillées sur www.samsung.com/fr/offer.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail, chat sur <https://www.samsung.com/fr/contactus> ou par téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h-20h).

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung www.samsung.com/fr/info/privacy/. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur www.samsung.com/request-desk.